

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Nomination de Maurice Lefrançois à titre de directeur général du Groupement des assureurs automobiles

Montréal, le 28 mars 2025 – Le Groupement des assureurs automobiles (GAA) est heureux d’annoncer la nomination de Maurice Lefrançois au poste de Directeur général. Il succède à Johanne Lamanque qui prend sa retraite le 28 mars.

Membre du Barreau du Québec depuis 1995, M. Lefrançois cumule plus de 20 ans d’expérience dans différents postes de direction et possède une connaissance approfondie de l’industrie de l’assurance automobile au Québec et des enjeux qui s’y rattachent.

M. Lefrançois a joint le GAA en 2018 à titre de directeur de l’estimation et des plans d’assurance pour être ensuite promu directeur général adjoint en 2021. Il est au cœur de la réalisation des activités et des mandats du GAA depuis plusieurs années, incluant la poursuite de deux projets d’envergure, soit la révision des formulaires d’assurance automobile en collaboration avec l’Autorité des marchés financiers et le projet Évolusys, le plus gros projet technologique du GAA qui vise à assurer la pérennité de ses systèmes de mission.

Très actif au sein de notre industrie, M. Lefrançois a siégé à plusieurs comités, notamment à la Chambre de l’assurance de dommages et au Bureau d’assurance du Canada.

« Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur l’expertise et les compétences de Maurice Lefrançois, affirme Diane Bélanger, présidente du conseil d’administration du GAA. Sa vision et son leadership permettront au GAA, dans l’accomplissement de sa mission, d’apporter une réponse agile et pertinente aux besoins en constante évolution de ses membres, des consommateurs et de ses partenaires. »

Acteur incontournable de l’industrie de l’assurance automobile, le GAA a comme mission de garantir l’accès à l’assurance automobile et faciliter le règlement des sinistres.

À propos du Groupement des assureurs automobiles

Le GAA a été créé en 1978 et regroupe tous les assureurs automobiles privés. Il gère différents mécanismes et activités qui incluent l’information et la sensibilisation des automobilistes, la conception et la promotion du Constat amiable, la gestion de la Convention d’indemnisation directe, du Plan statistique automobile et du Fichier central des sinistres automobiles de même que l’établissement des normes et procédures en estimation de dommages et la qualification des estimateurs.

Pour plus d’informations : gaa.qc.ca

– 30 –

Renseignements :

Anne Morin

Tel.: 514 288-1537, poste 2229

Courriel : amorin@gaa.qc.ca